L'actualité Boissetoise...

Numéro 9 – 3ème trimestre 2022

Edito

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que vous avez pu en profiter, et notamment des festivités qui se sont déroulées durant cette période. Je vous remercie une nouvelle fois de répondre présent à ces événements qui font vivre notre village.

Avec la chaleur que nous connaissons depuis plusieurs mois, notre village n'a pas connu de pénurie d'eau courante. Des Restrictions ont toutefois été instaurées par la Préfecture pour en limiter les usages. Restrictions qui se poursuivent encore aujourd'hui en raison de ce manque d'eau. Côté « énergie », comme pour vous, le coût de l'électricité s'envole pour notre commune. Pour y faire face, nous avons fait le choix d'en réduire sa consommation ; et en particulier au niveau de l'éclairage publique, de son utilisation dans les bâtiments communaux, des décorations lumineuses de Noël, etc. Par exemple, en accord avec Saint-Nicolas et durant l'hiver, nous avons demandé aux associations (en dehors de leurs grands événements), de tenir leur réunion dans les salles du foyer de vie. Pour cela, nous avons signé une convention avec eux. De même, pour répondre à ces enjeux énergétiques, nous refaisons l'isolation des combles de la Mairie et de l'école. Cela nous permettra de gagner quelques degrés et de réduire notre déperdition de chaleur.

Autres points que je tenais à aborder avec vous ce sont les routes. Les travaux se sont poursuivis en début d'été sur le secteur Sud-Ouest avec la rénovation des routes de Lauressergue, Longpuech, Beaumon, Gare- Lascroze, Eynagoux, Lacoste, Ch Etang, Réblat. Soit un peu plus de 6,7 km de voirie. Pour 2023, nous étudions sur les parties de voirie à faire en priorité. En effet, en raison de la forte hausse des coûts, nous devons revoir et valider ce qui avait été prévu.

Enfin, une erreur s'est glissée dans l'article sur l'inauguration du foyer Saint-Nicolas dans le précédent numéro de notre bulletin municipal. Joël Lacalmontie a commencé sa fonction de Maire en 2008 pour un premier mandat, et non en 2014 ! Je tenais à le préciser. Je conclurais que même si nous vivons encore et toujours des moments complexes et une période de transition, il est important de ne pas perdre espoir, notamment vis-à-vis de nos enfants.

Dominique Beaudrey

Brèves

Des composteurs à disposition

Vous souhaitez vous équiper en composteur, la Comcom en propose à la vente. De même, des ateliers gratuits d'initiation aux principes de base du compostage sont organisés. Pour tout savoir, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne.

Continuons à trier !

La Communauté de Commune de la Châtaigneraie communique régulièrement sur le tri sélectif. A cet effet, des affichettes sont disponibles (voir ci-dessous).
Par ailleurs, l'installation des colonnes de tri et d'ordures ménagères est reportée en raison d'un retard de livraison des nouveaux camions de collecte.

Économisons notre énergie !

Pour s'inscrire dans le plan de sobriété énergétique du gouvernement, l'ensemble de l'éclairage public sera éteint de 23h00 jusqu'à 6h00 du matin. Durant l'été, l'éclairage pourrait rester allumé à certains endroits de la commune afin de maintenir les festivités.

C'est également dans cette optique que les décorations lumineuses de Noël ne seront pas installées. Toutefois, notre centre-bourg sera décoré comme il se doit !

Travaux au pont de Bouzaï

Suite à un éboulement, des travaux sont prévus au pont de Bouzaï pour réenrocher les berges. Ils seront effectués fin novembre, début décembre.

Ils font vivre notre village !

Une nouvelle association à Boisset

Boisset'on est née. Son objectif est de récolter des fonds pour le Téléthon. Le bureau est composé : Mélanie Estival (Présidente), Robert Monreisse (Vice-Président), Célia Equille (trésorière), Marie-Joseph Monnier (trésorière adjointe), Martine Blanchet (secrétaire), Francine Fau (secrétaire adjointe). En 2021, ce sont plus de 800 € qui ont été récoltés lors d'une journée organisée le 4 décembre (voir photo).

« Pour le 3 décembre 2022 » explique Mélanie Estival, la nouvelle présidente « il y aura une marche comté, une projection de diapositives sur Boisset animée par André Forestier, un bal organisé en lien avec l'Escaufeto, des jeux pour les enfants ainsi qu'une tombola. » Enfin, une vente de jacinthes sera proposée par le foyer Saint-Nicolas.

L'APE, un nouveau bureau

Depuis le 14 octobre, un nouveau bureau a été élu à l'APE. Il est composé de 6 membres : Marina Deveze (Présidente), Naoko Cros (Vice-Présidente), Nicolas Maniol (trésorier), Cécile Caumon (trésorière adjointe), Coralie Capet (secrétaire), Amélie Muratet (secrétaire adjointe).

D'ici la fin de l'année, l'APE a prévu un "vide ta chambre " organisé le dimanche 20 novembre de 8h à 17h dans la salle polyvalente. Buvette et collations seront proposées. Une vente de gâteaux Bijoux est également prévues. Si vous êtes intéressé(e), il est possible de se procurer un bulletin de commande auprès d'un des membres du bureau. Les commandes sont à faire passer avant le 27 novembre. Pour toutes informations, vous pouvez contacter l'APE par mail : ape-boisset@laposte.net.

Dernières infos...

Une nouvelle rentrée pour notre école Antonin Malroux

Ce sont 38 élèves qui ont fait leur rentrée le 2 septembre à notre école. Malgré une baisse de l'effectif, nous avons conservé les 3 cycles : maternelle (12 élèves), CP-CE (12 élèves) et CE-CM (14 élèves). Cette année, le projet pédagogique « éco-école » tourne autour de l'eau avec des sensibilisations sur son fonctionnement et sa gestion, un travail sur son cycle et sa préservation, la connaissance des rivières et des fleuves de France, la faune et la flore aquatique… Des projets artistiques et sportives sur ce thème seront également proposées aux enfants tout au long de l'année.

De même, Aubéri Chambonnet a intégré l'école dans le cadre d'un service civique (Voir Bulletin n°8). Elle aidera les enseignants dans les projets de classe, accompagnera les enfants à la bibliothèque ou en sortie dans le village, au stade pour faire du sport… Elle sera présente également pendant le temps de cantine ou le temps des TAP en tant que soutien ponctuel aux agents communaux. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école.

Une expérimentation de covoiturage Mov'ici

Mov'ici, la *plateforme de covoiturage Auvergne Rhône-Alpes, sera expérimentée en 2023 au niveau des communes de Boisset, Cayrols, Le Rouget-Pers, Saint-Mamet. Les élus de ces villages travaillent sur ce projet. Mais en voici un avant goût.*

Avec MOV'ICI, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'engage en faveur du covoiturage et complète son offre de mobilité au cœur des territoires. Ce service public de proximité, gratuit, permet de se déplacer partout et quand on veut : pour aller au travail, pour rendre visite à des amis, pour aller au festival d'à côté. *L'application proposera des services de* covoiturage dynamique (dit temps réel) *ou spontané, la preuve du covoiturage (certification),* la création d'un porte monnaie électronique, *etc.*
Pour en savoir plus, connectez-vous à **www.movici.auvergnerhonealpes.fr.**

Bulletin municipal trimestriel de la Mairie de Boisset – 350 numéros imprimés par nos soins

Directeur de la publication : Dominique Beaudrey – **Conception, rédaction** : Valérie Lefèvre – **Ont participé à ce numéro** : Aurélie Arsenijevic, Lydia Lagarde, Jean-Pierre Lavergne, Pierre Rouquier – **Crédit photos** : Mairie – Hélène Teulade

La Mairie vous accueille les lundis & jeudis, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, les mardis & vendredis, de 8h00 à 12h00. Permanence des élus, les samedis, de 9h00 à 12h00. Contacts : tél. 04.71.62.20.97 – email. communeboisset@wanadoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Comment rénover nos habitations ?

Comme nous l'avions déjà évoqué dans notre bulletin n°7, la rénovation devient une nécessité et plus particulièrement en matière d'énergie si l'on se réfère au plan de sobriété énergétique du gouvernement. Mais cela peut paraître difficile d'imaginer des travaux lorsque les prix des matériaux flambent ! Pourtant, le saviez-vous, il existe des aides pour nous accompagner dans nos projets de rénovation. En voici une synthèse...

Le département soutient vos projets

En partenariat avec les Communautés de Communes, la CABA et avec le soutien de la Région et de l'État, le Conseil départemental a mis en place un nouveau service de conseils, indépendant et gratuit, qui informe et accompagne les ménages sur le sujet de la performance énergétique de leur logement ou de leurs locaux professionnels. Chauffage, isolation, ventilation, énergies renouvelables… Les conseillers de CANTAL RéNOV' ENERGiE répondent à vos questions et vous apportent des conseils financiers, juridiques et techniques en lien avec vos projets ou travaux de rénovation énergétique.

- du Lundi au Vendredi de 9h-12h et de 13h30 à 17h
- Tél : 04 71 46 49 00–mail : renovenergie@cantal.fr

L'Agence nationale de l'habitat (Anah)

L'Agence nationale de l'habitat est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, de la Transition écologique et de l'Économie, des Finances et de la Relance. Sa mission est d'améliorer l'état du parc de logements privés existants pour lutter contre les fractures sociales et territoriales. Elle encourage ainsi les travaux de rénovation et de réhabilitation des logements en accordant des aides financières aux propriétaires occupants modestes et aux syndicats de copropriétés fragiles et en difficulté.

Elle peut donc accorder des aides financières pour la réalisation de travaux dans votre logement qui doit être votre résidence principale. Vos travaux doivent aussi être réalisés dans un logement datant d'au minimum 15 ans.

Les aides concernées

L'Anah propose plusieurs types d'aide. Les aides financières peuvent concerner des travaux de rénovation énergétique avec : **MaPrimeRénov' Sérénité** et **MaPrimeRénov'** pour les propriétaires occupants. L'aide peut également concerner des **travaux d'amélioration de votre logement** (ex. travaux de rénovation de réseaux d'eau, d'électricité ou de gaz). Pour cela, l'agence propose l'aide **Habiter Sain ou Habiter Serein.** Vous pouvez aussi bénéficier de l'aide **Habiter Facile** pour adapter votre logement à votre perte d'autonomie (ex. installation d'un monte-escalier électrique).

Pour définir vos travaux, vous pouvez être accompagné par un Accompagnateur Rénov', un professionnel spécialisé dans l'accompagnement social, financier et technique pour vos projets de rénovation. Il vous assistera dans toutes les étapes de votre projet. Vous obtiendrez ses coordonnées en vous adressant gratuitement à un conseiller France Rénov' au **0 808 800 700**.

Quelles sont les démarches à suivre

Vous devez faire votre demande en ligne. Le montant de l'aide dépend de nombreux facteurs comme la nature des travaux envisagés, leur montant, vos ressources, la nature de votre logement, etc. Le versement de l'aide n'est pas automatique et se fait une fois que vos travaux sont terminés. Toutefois, il est possible de demander une avance pour commencer vos travaux.

Une fois que la demande a été accordée, vous devez réaliser les travaux conformément au projet présenté. Les travaux doivent être réalisés dans un délai de **3 ans** suivant la décision vous accordant l'aide. Sinon, l'aide n'est pas versée. À la fin de vos travaux, vous devez envoyer les factures à l'Anah en ligne.

En résumé

Les aides de l'Anah se cumulent avec d'autres dispositifs comme le chèque énergie et l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ). Vous bénéficiez également de la TVA réduite (5,5%). Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de l'Anah (https://www.anah.fr).

L'Action Logement propose également des financements. Différents travaux peuvent être concernés.Tous ces éléments sont disponibles sur leur site (www.actionlogement.fr) ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 au 0970 800 800. Enfin, si vous souhaitez connaître les programmes disponibles pour votre logement, vous pouvez vous rendre sur le site de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL).

La rénovation de nos maisons permettra de répondre au plan de sobriété énergétique, mais surtout de les entretenir et de les valoriser !

Retour sur l'été boissetois !

Avec le beau temps et la chaleur, les festivités sont allées bon train durant tout l'été à Boisset. De même, les vacanciers ont été au rendez-vous sur notre commune pour profiter de ces événements, de nos chemins de randonnées et de notre piscine. Voici un petit retour sur les principales manifestations qui ont eu lieu durant ces mois d'été…

Des vacanciers à Boisset

Même si notre camping municipal n'a pas affiché complet durant la haute saison, il a tout de même accueilli de nombreux campeurs et camping-caristes. A l'inverse, nos gîtes ont connu un franc succès avec un taux de remplissage s'approchant des 80 %. Locations qui se poursuivent encore cet automne. Même succès pour notre piscine qui durant ses deux mois d'ouverture, a fait le plein. En effet, avec les chaleurs importantes de cet été, elle a connu une forte affluence.

Concernant nos chemins de randonnées, nous avons eu des remontées sur des problèmes d'accès et de balisages ou bien encore sur leur entretien. L'ensemble de ces éléments ont été transmis à la Comcom en charge de ces derniers. Et nous allons travailler conjointement pour y apporter des améliorations !

Des manifestations à succès

En matière d'animation, l'été a commencé avec les « pages boissetoises » coordonnées par Christian Paillargues et André Forestier avec le soutien du Bureau du Tourisme. Chaque vendredi, ils nous ont offert des lectures et des histoires durant plus d'une heure devant un parterre de tout âge. De même, deux visites du village ont été proposées par André Forestier. L'objectif : faire découvrir notre village autrement ! Enfin, la saison des pages boissetoises s'est conclue sur l'histoire de l'arbre des justes planté sur la place Claude Lacalmontie. Pour cela, nous avons pu écouter Michel Danguiral raconter l'histoire de sa famille qui a accueilli durant la seconde guerre mondiale une famille de confession juive. Ce fut un grand moment d'émotion partagé.

D'autres événements sont venus ponctuer la saison estivale de notre village. Avec par exemple, la présence du pélé VTT le 14 juillet pour une étape déjeuner. Ce sont près de 150 jeunes qui se sont arrêtés au stade pour pique-niquer avant de repartir pour leur périple cycliste à travers la Châtaigneraie. Le 17 juillet, le Tour Pédestre du Cantal était de retour sur Boisset avec au programme deux circuits de 10 et 20 kilomètres. Les marcheurs ont été accueillis par André et Colette Forestier pour le déjeuner puis par l'association de l'Estancade pour le dîner. Ce sont d'une trentaine de marcheurs qui étaient présents ce jour-là. Autre animation, la projection gratuite du court-métrage de Léo Pons, « Le buron » à la salle polyvalente le 21 juillet. A l'issue du film, la cinquantaine de spectateurs présente a pu échanger avec lui autour d'une collation proposée par la Mairie. Juillet s'est terminée par la tenue du don du sang grâce à l'implication des bénévoles.

Un mois d'août qui fait le plein

Pour animer notre été, l'Estancade a pariellement orchestré de nombreux concours de pétanque. Ils ont aussi proposé des réjouissances notamment le repas champêtre du 17 juillet et le méchoui le 19 août qui ont rencontré un vif succès. Le 20 et 21 août, c'est le comité d'animation qui a mené les festivités le temps d'un week-end… avec en particulier le retour de la Rainbow run le samedi qui a réuni près de 400 coureurs pour cet événement incontournable ! Toutefois, en raison de la sécheresse, les feux d'artifice ont dû être annulés à la demande de la Préfecture.

Le mois d'août s'est terminé par un moment fort. En effet, le 27 août, nous avons inauguré le jardin public Jean-Louis Senilhe. Pour rendre hommage à ce personnage emblématique de Boisset, le Conseil Municipal a souhaité donner son nom au petit parc situé à côté de notre église. Après les discours de notre Maire, André Forestier et Christian Paillargues, et de la présentation d'un dessin illustrant l'implication de Jean-Louis à Boisset et réalisé par Thierry Vaubourgoin, la plaque a été dévoilé par son fils Christophe en présence de sa famille. Cette cérémonie a été suivie par une représentation de danses folkloriques au son de l'accordéon organisée par l'Escaufeto et par une collation à la Mairie. Nous remercions l'ensemble des acteurs et des participants pour leur présence et, en particulier à la famille de Jean-Louis.

C'est d'ailleurs l'Escaufeto qui a clôturé l'été en organisant son festival folklorique les 17 et 18 septembre dernier. Avec au programme, un bal à la salle polyvalente le samedi soir et le lendemain une messe, suivi d'un repas et d'une représentation avec en invité le groupe folklorique portugais El Rancho venant de Tulle. Tous ces événements sont une fierté pour notre village et nous offre l'opportunité de nous faire connaître !